



TROISIÈME CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES POUR L'OcéAN



Dossier de presse

WWF

Le WWF est une organisation indépendante de conservation de la nature. Elle compte plus de 38 millions de sympathisants et un réseau actif dans plus de 100 pays grâce à ses dirigeants locaux. Sa mission est de mettre fin à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et de construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation durable des ressources naturelles renouvelables, et en encourageant la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante.

Avec ses bénévoles et le soutien de ses 140 300 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun.

C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Alexandra Palt est présidente du WWF France et Véronique Andrieux en est la directrice générale.

Pour découvrir nos projets, rendez-vous sur : wwf.fr

Ensemble, nous sommes la solution.

L'UNOC

L'UNOC désigne la Conférence des Nations unies sur l'Océan organisée pour faire avancer l'objectif de développement durable n°14 (ODD 14). La troisième édition de la conférence aura lieu à Nice en juin 2025 et réunira États, ONG, scientifiques et acteurs du secteur privé autour de la protection et de l'utilisation durable des océans. L'objectif visé est l'adoption d'une déclaration politique visant à renforcer l'action internationale en faveur des océans.

Maquette et infographies : Eléonore Hadida / WWF France

Photo de couverture : Tortue Luth

© JÜRGEN FREUND / WWF

Photo ci-contre : Rorqual

© NATUREPL.COM / DOUG PERRINE / WWF

SOMMAIRE

ÉDITO 3

LE WWF ET L'OcéAN 4

LES AXES STRATÉGIQUES DU WWF POUR L'UNOC 5

LES DEMANDES DU WWF FRANCE 6

- Le dispositif « *Turtle Excluder Device* » (TED) 6
- Raies et requins 8
- Posidonie 8
- Protection AMP 9

LES SOLUTIONS DU WWF FRANCE
POUR LES ESPÈCES MARINES 10

- Posidonie 10
- Stop collision 12
- Odyssée des AMP 13
- Filets fantômes 14
- Blue Corridor 14
- Plateau des Guyanes : Projet Great Ocean 15
- FOCUS Espèces 16
 - Dugong / Tortues 16
 - Tortues Luth 17
 - Tortues Caouanne 17
- Blue Panda 18

LE WWF, L'OcéAN
ET SES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES 19

ÉDITO

Ensemble pour un océan vivant

L'Océan est notre bien commun. C'est bien plus qu'une étendue d'eau : c'est une source de vie, un poumon pour notre planète, un espace de liberté et de mystère. Il incarne la beauté brute et fragile du monde. Il régule notre climat, nourrit des milliards de personnes, abrite une biodiversité exceptionnelle, et pourtant, il est aujourd'hui à bout de souffle.

Surpêche, pollution, acidification, destruction des habitats, impacts croissants du changement climatique... jamais les pressions n'ont été aussi fortes. L'Océan paie aujourd'hui le prix fort de notre modèle de développement.

Face à cette urgence, nous ne pouvons plus nous contenter de réformes marginales. Nous devons réinventer notre rapport au vivant. Nous devons construire un nouveau récit, un récit de solidarité et de responsabilité, fondé sur la rigueur scientifique, qui replace l'Océan au cœur de notre projet de société.

À l'occasion de la Conférence des Nations Unies sur les Océans (UNOC), nous, Présidentes du WWF France, lançons un appel clair : il est temps de changer de cap. De la haute mer aux littoraux, nous devons collectivement repenser notre relation à l'Océan, non pas comme une ressource inépuisable, mais comme un système vivant à protéger et à régénérer.

Le WWF agit depuis des décennies aux côtés des communautés locales, des pêcheurs, des scientifiques et des citoyens pour préserver les écosystèmes marins et soutenir les communautés qui en dépendent. Mais aucune organisation ne peut réussir seule. Cette conférence est une chance unique de renforcer les engagements, d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord sur la haute mer, d'étendre les aires marines protégées de manière efficace et équitable, et de placer les océans au cœur des décisions climatiques et économiques.

Le temps des promesses doit céder la place à celui de l'action.

Nous avons besoin d'une gouvernance ambitieuse, fondée sur la science, la coopération et la justice. Nous avons besoin de courage politique. Et surtout, nous avons besoin de vous — décideurs, entreprises, scientifiques, pêcheurs, citoyens — pour faire front commun.

Car un Océan vivant, et en bonne santé, c'est la condition d'une vie possible sur Terre pour tous les êtres humains.

Alexandra Palt
présidente du WWF France

Isabelle Autissier
présidente d'honneur du WWF France

LE WWF ET L'OCÉAN

70 %
DE LA SURFACE DE LA
TERRE SONT COUVERTS
PAR LES OCÉANS

Les océans couvrent 70 % de la surface de la Terre et jouent un rôle vital dans la régulation du climat, la production d'oxygène et l'approvisionnement alimentaire. Pourtant, ils sont menacés par la surpêche, la pollution, les activités industrielles et le changement climatique.

Le WWF est un acteur clé de la protection des océans grâce à son envergure internationale, son expertise scientifique reconnue, sa capacité d'influence auprès des décideurs et son ancrage dans les territoires :

Présent dans plus de 100 pays, le WWF coordonne des actions de conservation à l'échelle mondiale tout en intervenant localement pour répondre aux enjeux spécifiques d'une zone marine. Il s'appuie sur des données scientifiques solides pour orienter ses actions et formuler des recommandations concrètes, en particulier sur la protection des espèces menacées, la lutte contre la surpêche, la pollution plastique ou encore la conservation des écosystèmes critiques.

Sur le terrain, le WWF met en œuvre des solutions concrètes en collaboration avec les pêcheurs, les collectivités et les communautés locales : création et gestion d'aires marines protégées, amélioration des pratiques de pêche, suivi des espèces marines, restauration d'habitats dégradés. Il agit aussi aux côtés du secteur privé, en établissant des partenariats avec des entreprises pour réduire leur empreinte sur les milieux marins et promouvoir des modèles durables.

Enfin, le WWF bénéficie d'une forte capacité de mobilisation du grand public. À travers ses campagnes de sensibilisation et ses programmes d'éducation comme *Gardiens de la Méditerranée*, il joue un rôle essentiel pour faire connaître les menaces qui pèsent sur les océans et encourager des comportements responsables, notamment en terme de consommation.

**C'EST CETTE COMBINAISON D'EXPERTISE, DE LÉGITIMITÉ,
D'ACTION LOCALE ET D'INFLUENCE GLOBALE QUI FAIT
DU WWF UN ACTEUR INCONTOURNABLE DE LA PRÉSERVATION
DES OCÉANS.**



« Nos océans sont à un point de bascule. Face aux crises climatiques et écologiques, il est urgent d'agir, ensemble, pour inverser la tendance. À l'occasion de la Conférence des Nations unies sur l'océan en 2025 à Nice, la France a une responsabilité historique : porter une ambition forte pour la protection des mers et océans. Le WWF sera au rendez-vous pour faire entendre la voix de l'océan. »

Véronique Andrieux, Directrice Générale, WWF France

LES AXES STRATÉGIQUES DU WWF POUR L'UNOC

Pour la Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC), le WWF appelle les États à prendre des mesures urgentes et concrètes pour enrayer la dégradation des écosystèmes marins.

Voici les principales demandes portées par l'ONG :

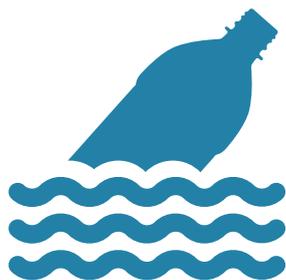


1. UN TRAITÉ INTERNATIONAL FORT POUR LA HAUTE MER

- La haute mer, qui représente près de la **moitié de la surface de la planète**, ne bénéficie actuellement d'aucune gouvernance environnementale efficace.
- Le WWF soutient la **ratification et la mise en œuvre rapide du traité BBNJ** (*Biodiversity Beyond National Jurisdiction*), signé en 2023, afin d'assurer une protection réelle de la biodiversité en dehors des juridictions nationales. Actuellement seulement 21 États dans le monde dont la France l'ont ratifié. Or il en faut 60 pour qu'il entre en vigueur.
- Il demande notamment la création **d'aires marines protégées en haute mer**. Le WWF France appelle donc à faire des aires marines protégées (AMP) existantes de véritables AMP effectives et à renforcer leur niveau de protection, notamment en encadrant davantage la pêche de loisir, qui reste aujourd'hui très peu régulée.

2. LA PROTECTION D'AU MOINS 30 % DES OCÉANS D'ICI 2030

- Le WWF milite pour la concrétisation de l'engagement « 30x30 », pris par la communauté internationale à Montréal en 2022, qui vise à **protéger et gérer efficacement 30 % des zones marines** à l'échelle mondiale d'ici à 2030.
- Cette protection doit être effective. Elle passe par des **aires marines protégées** gérées de manière équitable avec la participation des communautés locales.



3. UN TRAITÉ INTERNATIONAL POUR LA LUTTER CONTRE LA POLLUTION PLASTIQUE

- Le WWF plaide pour **un traité mondial contraignant contre la pollution plastique**, avec des objectifs de réduction de la production à la source, et non de simples stratégies de recyclage.
- Il soutient notamment **l'interdiction des plastiques à usage unique** et le **développement de systèmes de consigne** et de réutilisation à grande échelle.

4. UN MORATOIRE SUR L'EXPLOITATION MINIÈRE DES FONDS MARINS

- Le WWF soutient l'adoption d'un tel moratoire en faveur duquel se sont prononcés 32 États - dont la France - à l'été 2024.
- Cette mesure est essentielle à la protection d'une biodiversité riche et à la préservation du rôle de régulateur climatique de l'océan. Elle requiert l'aval de 111 États.
- Ratification en temps voulu et mise en œuvre effective de l'accord de l'OMC sur les subventions à la pêche, et progrès vers un accord plus complet sur les subventions à la pêche.

LES DEMANDES DU WWF FRANCE

Dans le cadre de ses actions pour l'océan, le WWF France porte des revendications claires et ciblées, basées sur des constats scientifiques et des années de terrain. Ces priorités sont essentielles pour enrayer la perte de biodiversité marine, préserver le climat et atténuer les effets du changement climatique, et soutenir des activités humaines et un développement économique durables.

1. PROTÉGER LES TORTUES MARINES : L'ENJEU DU DISPOSITIF TED DANS LA PÊCHE TROPICALE

Chaque année, plusieurs centaines de milliers de tortues marines meurent noyées dans les engins de pêche. Ces prises accidentelles constituent aujourd'hui la principale menace pesant sur ces espèces emblématiques. Les chalutiers crevettiers des régions tropicales sont particulièrement problématiques pour les tortues marines, souvent capturées accidentellement car elles fréquentent les mêmes habitats que les crevettes qu'ils ciblent. Sur les sept espèces de tortues marines recensées dans le monde, six sont classées comme Vulnérables, En danger ou En danger critique d'extinction par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les tortues marines figurent parmi les espèces sauvages les plus menacées.

Le WWF France agit depuis près de vingt ans pour faire reculer cette mortalité évitable, en promouvant une solution technique simple et efficace : le **Turtle Excluder Device, ou TED**.

97 % DES
TORTUES CAPTURÉES
ACCIDENTELLEMENT
PAR LES CHALUTS
PEUVENT S'ÉCHAPPER
VIVANTES
DES FILETS TED

QU'EST-CE QU'UN TED ?

Le TED est un dispositif inséré dans les filets de chalut utilisés pour la pêche à la crevette tropicale. Il prend la forme d'une grille rigide, installée dans la partie étroite du filet. Cette grille redirige les grosses espèces non ciblées – comme les tortues marines, mais aussi les requins et raies – vers une trappe de sortie située au-dessous ou au-dessus du filet.

Résultat : **jusqu'à 97 % des tortues capturées accidentellement par les chaluts peuvent s'échapper vivantes**, tout en maintenant la rentabilité de la pêche ciblée (très peu de perte sur les captures de crevettes).

Au-delà de la protection des tortues, le TED offre des bénéfices directs aux pêcheurs :

- réduction du temps de tri et des risques,
- limitation des dégâts sur les filets,
- amélioration de la qualité des produits - non écrasés sous le poids des tortues,
- baisse de la consommation de carburant
- et donc amélioration de la rentabilité globale de l'activité.

UNE SOLUTION DÉJÀ ÉPROUVÉE, PORTÉE PAR LES PÊCHEURS EUX-MÊMES

Le TED n'est pas une utopie technique : **il est déjà obligatoire en Guyane française depuis 2010**, à la demande même des armateurs. Le WWF France travaille depuis 2006 avec les pêcheurs, pour tester, perfectionner puis généraliser l'usage de cet outil. C'est un parfait exemple de succès d'une collaboration entre pêcheurs et associations environnementales. Cette dynamique positive et coopérative a permis de **montrer que protection des tortues et activité économique peuvent aller de pair**. Cette réussite locale inspire aujourd'hui une mobilisation européenne.

UNE OPPORTUNITÉ POUR L'EUROPE : ADOPTER UNE RÉGLEMENTATION SUR LES IMPORTATIONS

L'Union européenne est aujourd'hui le **premier marché mondial d'importation de produits de la mer**, et notamment de crevettes. Or, contrairement aux États-Unis qui ont adopté une loi dès 1989 interdisant l'importation de crevettes tropicales provenant de pêcheries qui impactent les populations de tortues marines (et n'utilisent pas le TED), **l'Europe n'a toujours aucune exigence en matière de prise accidentelle pour les pêcheries de crevettes tropicales qu'elle importe.**

Conséquence : les crevettes refusées par le marché américain (parce que issues de pêcheries qui impactent les tortues marines) sont réorientées vers le marché européen, **constituant ainsi un dumping environnemental et encourageant indirectement un modèle de pêche destructeur pour la biodiversité.**

Le WWF France, aux côtés du Comité régional des pêches maritimes de Guyane et d'eurodéputés français de tous bords, appelle donc l'Union européenne à **adopter un règlement conditionnant l'importation de crevettes sauvages tropicales pêchées au chalut à l'utilisation d'un dispositif comme le TED.** Cette demande a fait l'objet d'une résolution adoptée lors du Congrès mondial de l'UICN en 2021, avec le soutien actif de la France.

UNE DYNAMIQUE POLITIQUE À CONCRÉTISER À L'UNOC

La France porte cette demande depuis 2017 auprès de la Commission européenne, avec un engagement formel du président de la République lors du One Ocean Summit en 2022. Mais sans soutien politique fort au plus haut niveau – notamment à travers une lettre du président français à la présidente de la Commission européenne – **ce dossier risque de stagner**, notamment en raison des réticences internes à la Commission européenne.

L'enjeu est que cette mesure figure dans le futur « **Ocean Pact** » que la Commission européenne devrait présenter lors de la Conférence des Nations unies sur l'océan (UNOC). Ce serait une **avancée décisive en faveur de la biodiversité marine**, répondant aux objectifs du Cadre mondial pour la biodiversité.

Cette mesure répondrait aussi à la stratégie de l'Union européenne visant à devenir une « puissance environnementale ». Elle permettrait de mettre fin à une **forme de dumping environnemental** (vis-à-vis des États-Unis), de **soutenir les pêcheurs responsables**, et de **faire pression sur certaines pêcheries tropicales pour qu'elles adoptent des pratiques plus durables.**

PÉTITION
POUR
L'ADOPTION
DU TED



Le WWF France entend intensifier sa mobilisation autour de cette revendication en lançant une **grande campagne nationale de sensibilisation dédiée à la protection des tortues marines et à l'adoption du dispositif TED** pour les crevettes tropicales pêchées au chalut importées - le dispositif étant déjà obligatoire dans les eaux européennes. Cette campagne sera accompagnée du **lancement d'une pétition citoyenne** pour interpellier directement la Commission européenne et encourager les responsables politiques à agir. L'objectif : faire pression sur la Commission européenne pour qu'elle inscrive rapidement cette mesure dans son agenda réglementaire, et démontrer que les citoyens européens refusent de contribuer, par leurs achats, à la disparition d'espèces marines menacées.



« Il est aberrant qu'en 2025, des centaines de milliers de tortues marines continuent de mourir dans les filets de pêche alors qu'un dispositif simple et éprouvé permettrait de les sauver. Le TED n'est pas une option, c'est une obligation morale. L'Europe ne peut pas prétendre défendre la biodiversité tout en important des crevettes issues de pratiques destructrices. Il est temps de mettre fin à cette hypocrisie. »

Véronique Andrieux, Directrice Générale, WWF France

POUR ALLER PLUS LOIN

Vidéo TED : https://www.youtube.com/watch?v=bNLW_4Em8Lc&t=1s

Rapport TED (WWF European Policy Office et WWF FranceEurope) : https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2022-12/wwf_ted_report_2022.pdf



2. PROTÉGER REQUINS ET RAIES : UNE COALITION INTERNATIONALE DEMANDÉE PAR LE WWF FRANCE

-70 %
DEPUIS 1970,
LES POPULATIONS
DE REQUINS
ET RAIES PÉLAGIQUES
ONT CHUTÉ DE 70 %

Face à l'urgence de la crise d'extinction qui frappe les espèces marines, le WWF France propose la création d'une **coalition internationale dédiée à la protection des requins et des raies**, qui sont les espèces marines les plus menacées au monde. Aujourd'hui, près d'un tiers des espèces de requins, raies et chimères sont menacés d'extinction, principalement en raison de la surpêche, de la perte d'habitat et du changement climatique. De plus, ces espèces, souvent associées à une image négative, ne font que très peu l'objet de considération. Alors que certaines espèces marines comme le thon rouge montrent des signes de reconstitution grâce à des mesures courageuses prises en 2012 après une longue bataille, les populations de requins et raies continuent de décliner massivement : **depuis 1970, les populations de requins et raies pélagiques ont chuté de 70 %**.

Malgré leur rôle crucial pour l'équilibre des écosystèmes marins, **les requins et les raies restent largement ignorés des politiques de conservation**. Souvent victimes d'une **image négative**, perçus à tort comme des menaces pour l'homme, ils ne bénéficient ni de l'attention, ni des protections adaptées à l'ampleur du danger d'extinction qu'ils encourent. Cette stigmatisation, combinée à une méconnaissance générale de leur importance écologique, contribue à leur déclin silencieux, alors qu'ils sont essentiels pour maintenir la santé des océans.



Le WWF France appelle à saisir l'opportunité de la troisième Conférence des Nations unies sur les océans (UNOC) pour lancer un plan d'action ambitieux et coordonné autour des espèces les plus prioritaires : le requin-hâ, les raies guitare, les requins gulper des grands fonds, ainsi que les requins et raies pélagiques. Le plan prévoit des **mesures nationales et régionales** (mise en place d'aires marines protégées, interdiction de techniques de pêche destructrices) ainsi que des **engagements internationaux** en matière de gestion de la pêche et du commerce, à concrétiser notamment lors de la prochaine COP de la CITES en novembre-décembre prochains.



L'objectif est clair : **stopper et inverser le déclin de ces espèces** par un ensemble d'engagements concrets, portés par une coalition d'États ambitieux. En complément, le WWF France propose de lancer à l'UNOC **une initiative spécifique pour la Méditerranée**, l'une des régions où les requins et raies sont les plus gravement menacés. Par exemple, **le requin peau bleue, pourtant classé en danger critique d'extinction en Méditerranée, est toujours autorisé à la vente**. En effet, les pêcheries ciblant le thon rouge et l'espadon à la palangre et à la ligne génèrent des captures accidentelles de peau bleue importantes. Le WWF appelle à ce que la France, l'Italie et l'Espagne, les principaux trois pays rapportant des captures (accessoires) de cette espèce, déclarent **un moratoire sur le débarquement et la vente du requin peau bleue et mettent en place des mesures réellement incitatives auprès des pêcheurs pour réduire les prises accidentelles**. **L'une d'elle pourrait être que ceux qui ont diminué de 25% ces captures puissent avoir une augmentation de leur quota de thon rouge - le thon rouge, dont le rétablissement est le résultat d'une bataille de haute lutte, venant ainsi au secours du requin peau bleue.**

3. PRÉSERVATION DES HERBIERS DE POSIDONIE EN MÉDITERRANÉE

Les herbiers de Posidonie sont de véritables puits de carbone bleu et des zones de reproduction majeures pour de nombreuses espèces marines.

Pourtant, ces écosystèmes sont **gravement menacés par l'ancrage des bateaux de plaisance**, la pollution, et les aménagements côtiers.

- 80 %
L'INTERDICTION
DE L'ANCRAGE DANS
LES ZONES SENSIBLES
A PERMIS UNE RÉDUCTION
DE 80 % DES IMPACTS
SUR LES HERBIERS
ENTRE 2000 ET 2004

Le WWF demande :

- **L'interdiction de l'ancrage dans les zones sensibles de Posidonie dans tous les pays de la rive nord de la Méditerranée**, la France ayant adopté cette mesure en 2020 pour les navires de plus de 24 mètres. Cette mesure a permis des progrès considérables en matière de préservation des prairies sous-marines, avec la réduction de plus de 80 % des impacts sur les herbiers entre 2000 et 2004.
- **L'aménagement de mouillages écologiques** (bouées fixes).
- **La surveillance renforcée par satellite ou drone** pour détecter les infractions.

4. AIRES MARINES PROTÉGÉES (AMP) : RENFORCER LA PROTECTION POUR DES BÉNÉFICES ÉCOLOGIQUES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES DURABLES

Si la France revendique plus de 30 % d'aires marines protégées (AMP), **moins de 4 % d'entre elles bénéficient aujourd'hui d'une protection forte, c'est-à-dire avec des restrictions claires sur la pêche, l'extraction ou la navigation.**

Le WWF France appelle donc à faire des AMP existantes des AMP effectives, en dotant chaque site de plans de gestion opérationnels permettant d'atteindre les objectifs de conservation du site, de moyens humains et financiers adaptés et d'un contrôle effectif des usages. Il est également indispensable de **créer de nouvelles AMP** en haute mer et dans les zones de biodiversité critique, comme les canyons sous-marins, **en associant acteurs locaux, scientifiques et pêcheurs à leur gouvernance.** Concernant l'objectif de 10 % de zone de protection forte, le WWF France appelle à une redéfinition ambitieuse du concept conformément à la définition européenne de la protection stricte.

Contrairement à certaines perceptions, **les zones de protection forte génèrent des bénéfices concrets**, notamment pour les pêcheurs. De nombreuses études depuis plus de 20 ans, montrent que plus la protection est stricte, plus l'effet réserve est marqué : augmentation de la biomasse, de la taille et de la diversité des espèces, ainsi que déplacement des poissons vers les zones adjacentes ouvertes à la pêche. L'exemple du Parc Marin de la Côte Bleue en Méditerranée, pionnier en la matière, montre qu'une protection forte permet de multiplier par 2,5 les rendements de pêche autour des réserves, avec une forte adhésion des pêcheurs professionnels.

Pour maximiser ces effets, le WWF France propose que les zones adjacentes aux zones de non-prélèvement soient réservées aux pêcheurs professionnels (petits métiers en Méditerranée) et que la pêche de loisir qui peut exercer une pression équivalente à celle de la pêche professionnelle sur certaines espèces, en soit donc exclue. Alors que la pêche professionnelle est strictement régulée, **la pêche de loisir reste aujourd'hui très peu encadrée : le WWF France demande donc que la déclaration des captures de toutes les espèces soit rendue obligatoire dans les AMP pour les pêcheurs de loisirs, en complément du futur dispositif européen.** Plusieurs sites méditerranéens testent déjà ce suivi, comme le Parc national des Calanques, la réserve de Cerbère-Banyuls ou le PNM du Cap Corse et de l'Agriate, via l'application Catchmachine.

Enfin, des études menées par le WWF montrent que le renforcement de la protection dans certaines AMP françaises, par l'établissement de zones de non-prélèvement, pourrait entraîner une augmentation de la production de poissons de 70 % à 99 %, offrant ainsi des bénéfices durables pour les écosystèmes marins et pour les communautés de pêcheurs.

LES SOLUTIONS DU WWF FRANCE POUR LES ESPÈCES MARINES

PROGRAMME POSIDONIE



RESTAURER ET PROTÉGER 100 % DES HERBIERS EN MÉDITERRANÉE FRANÇAISE D'ICI 2030

DESCRIPTIF

Plante à fleurs sous-marine endémique de Méditerranée, la posidonie joue un rôle écologique crucial : elle constitue un habitat vital pour de nombreuses espèces marines, agit comme un puits de carbone majeur et protège les plages contre l'érosion. Pourtant, cet écosystème précieux est en danger.

En 50 ans, la Méditerranée a perdu 34 % de ses herbiers de posidonie, dont 11 % sur les côtes françaises, essentiellement à cause de de l'artificialisation du littoral, des pollutions, du chalutage et depuis les 15 dernières années, l'ancrage des bateaux de plaisance, notamment les plus de 24 mètres.

OBJECTIF

Face à cette urgence écologique, le WWF France s'est fixé l'objectif ambitieux de contribuer avec ses partenaires publics à **protéger 100 % des herbiers de Posidonie d'ici 2030**. Le programme déploie une approche globale :

- **Sensibiliser** plaisanciers et grand public par des campagnes dédiées ;
- **Accompagner** les collectivités locales pour mettre en place des zones de mouillage écologique et protéger durablement la bande côtière des 300 mètres ;
- **Mobiliser** le secteur économique, notamment les constructeurs et loueurs de navires de plaisance ;
- **Exiger** des standards élevés pour les projets de crédits carbone bleu ;
- **Travailler** à la protection renforcée des herbiers sur l'ensemble du bassin méditerranéen ;
- **Proposer** l'interdiction de l'ancrage des navires de plus de 24 mètres sur les herbiers au niveau méditerranéen, lors de la Conférence des Nations unies pour les océans (UNOC) en 2025.

MISSION NATURE - soutenir la restauration de la posidonie grâce à la mobilisation citoyenne

Depuis début 2024, Mission Nature, le jeu à gratter de la Française des Jeux (FDJ) au profit de la biodiversité, soutient financièrement les actions du WWF pour restaurer les herbiers de posidonie. Cette initiative portée par l'Office français de la biodiversité (OFB) permet notamment d'appuyer des collectivités locales par :

- **Le financement** de la conversion du balisage côtier existant en balisage écologique, respectueux des fonds marins ;
- **La réduction de la pression** exercée par les équipements illicites et les encombrants en prévoyant des opérations de nettoyage intensif des fonds ;
- **L'évaluation des activités humaines** pour mieux adapter les usages en mer à la protection de cet écosystème fragile.

Grâce à ce soutien, le WWF France déploie ses actions pour inverser le déclin de la posidonie et construire une véritable cohabitation durable entre les usages récréatifs et la préservation du vivant.

PROGRAMME STOP COLLISION

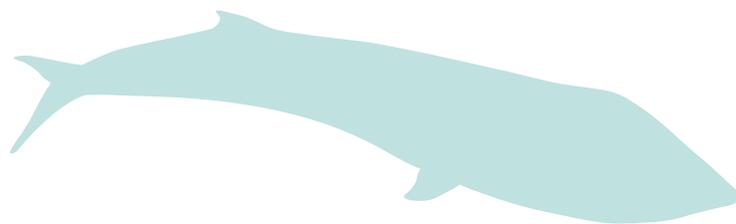


PROTÉGER LES GRANDS CÉTACÉS DE MÉDITERRANÉE DU TRAFIC MARITIME

2 %
DE LA POPULATION
DES RORQUALS
MEURENT CHAQUE
ANNÉE PERCUTÉS PAR
DES NAVIRES

DESCRIPTIF

En Méditerranée nord-occidentale, les collisions avec les navires représentent la première cause de mortalité non naturelle pour les grands cétacés, notamment pour le Rorqual commun et le Cachalot. Chaque année, environ 33 rorquals meurent percutés, soit près de 2 % de la population totale estimée à seulement 1700 individus. C'est un niveau critique qui menace la survie de l'espèce en Méditerranée. Avec le doublement attendu du trafic maritime d'ici 15 à 20 ans, ce risque ne fera que s'accroître.



OBJECTIF

Face à cette urgence, le WWF France déploie le programme Stop Collision dans la Zone Maritime Particulièrement Vulnérable (ZMPV, dispositif réglementaire de l'Organisation Maritime Internationale pour la protection de l'environnement) de Méditerranée occidentale (~240 000 km²), en poursuivant trois objectifs majeurs :

- **Développer** un système anticollision innovant, capable de détecter en temps réel la présence des cétacés sans intervention humaine, pour permettre aux équipages d'adapter leur trajectoire et vitesse
- **Obtenir** l'adoption d'un cadre législatif renforcé pour la régulation du trafic maritime dans cette zone stratégique ;
- **Améliorer** la compréhension du comportement des rorquals lors de situations de collision, afin de perfectionner les dispositifs d'évitement.

Ce système anticollision est particulièrement crucial sur les lignes de ferry entre la Corse, la Sardaigne et le continent, où les navires, par nécessité commerciale, ne peuvent réduire leur vitesse en dessous de 10 nœuds.



LE FILM RORQUAL

En protégeant ces espèces emblématiques — le Rorqual commun, classé « En danger » en Méditerranée, et le Cachalot — le programme Stop Collision œuvre à assurer un avenir pour la biodiversité marine méditerranéenne tout en conciliant les enjeux économiques et écologiques.

PROGRAMME ODYSSEE DES AMP

➔ POUR DES AIRES MARINES RÉELLEMENT PROTÉGÉES

DESRIPTIF

Si la France revendique 30 % d'aires marines protégées (AMP), moins de 4 % bénéficient aujourd'hui d'une protection forte, véritablement efficace pour préserver la biodiversité. Lancé en 2021 par le WWF France, **le programme Odyssée des AMP** vise à renforcer l'efficacité des AMP en Méditerranée, notamment en augmentant la part des zones placées sous protection forte pour atteindre 5 % de la Méditerranée française d'ici 2030.

30 %
DES AIRES MARINES
PROTÉGÉES SONT
FRANÇAISES

OBJECTIF

À travers des missions scientifiques menées à bord du Blue Panda, les équipes du WWF France diagnostiquent le niveau de protection réel dans les AMP, proposent des mesures de renforcement adaptées, et mobilisent acteurs locaux, gestionnaires et scientifiques.

L'objectif est double :

- **Protéger et reconnecter** durablement les écosystèmes marins face aux pressions du changement climatique,
- **Restaurer** les ressources halieutiques en faveur des communautés locales.

Sur les 1062 AMP recensées en Méditerranée, seulement 0,23 % disposent d'une réglementation et d'une surveillance efficaces. Pourtant, les résultats sont spectaculaires : à superficie égale, une AMP intégrant une réserve stricte produit 50 à 100 % de biomasse supplémentaire pour la pêche durable environnante.

Le programme ambitionne ainsi de diagnostiquer et accompagner 12 à 15 AMP dans tout le bassin méditerranéen, pour démontrer que des aires marines réellement protégées peuvent conjuguer restauration écologique et bénéfices économiques.

PROGRAMME FILETS FANTÔMES



LUTTER CONTRE LA POLLUTION MARINE ET PROTÉGER LA BIODIVERSITÉ

JUSQU'À **89 %**
DES DÉCHETS ENREGISTRÉS
EN MER MÉDITERRANÉE
SONT DES ENGINS DE PÊCHE

Le programme *Filets fantômes* du WWF France lutte contre l'impact environnemental des déchets marins, notamment les engins de pêche perdus ou abandonnés, qui représentent une menace significative pour la biodiversité. Les engins de pêche fantômes sont des filets, lignes ou casiers perdus en mer par les pêcheurs, le plus souvent de façon involontaire. C'est la forme la plus mortelle des déchets plastiques marins, et ils représentent 10 % de tous les déchets marins mondiaux. Ils posent un important problème environnemental car ils continuent à capturer des poissons inutilement et piègent également des espèces vulnérables telles que mammifères marins, des oiseaux, des tortues, des raies et des requins : par exemple toutes les espèces de tortues marines, 66 % des espèces de mammifères marins et 50 % des espèces d'oiseaux marins sont impactés par les engins de pêche fantômes.

De plus, la plupart des engins de pêche sont composés de plastique, et peuvent mettre 600 ans à se dégrader en microparticules, qui intégreront ensuite la chaîne alimentaire. En Méditerranée, les engins de pêche peuvent représenter une grande partie, voire la plus grande partie des déchets enregistrés en mer, avec des chiffres atteignant jusqu'à 89 %.

À bord du Blue Panda et grâce à une technologie innovante de sonar acoustique, le WWF France localise et retire les filets fantômes dans des zones prioritaires en lien avec les parcs marins méditerranéens. Ce projet ambitionne également de recycler 1000 tonnes d'engins de pêche d'ici 2027 grâce au partenaire *Fil&Fab*. Il sensibilise également largement les parties prenantes à cette problématique environnementale. Le programme se concentre sur la Méditerranée et la France, contribuant à protéger la faune marine tout en réduisant la pollution plastique en mer. **Depuis le début du projet, 3000 hectares de fonds marins ont été scannés grâce au sonar acoustique, ce qui a permis de localiser plus de 200 lignes/filets perdus, 11 engins de pêche ont été retirés.**

PROJET BLUE CORRIDORS FOR TURTLES

Après des décennies d'efforts de conservation, six des sept espèces de tortues marines recensées au monde restent menacées d'extinction, gravement impactées par les activités humaines non durables et par les conséquences du changement climatique. **Les efforts de conservation traditionnels sont souvent entrepris de manière isolée et se concentrent sur les plages de nidification locales, négligeant de ce fait les habitats océaniques où les tortues passent la majeure partie de leur vie. Cette situation a créé des lacunes importantes en matière de connaissances, les données étant souvent incomplètes, biaisées au niveau régional, et non accessibles au public.** Pour combler ces lacunes, il est nécessaire de mieux comprendre comment les populations de tortues sont connectées localement et à travers les bassins océaniques. Heureusement, l'amélioration de l'état de nos connaissances sur la connectivité écologique des espèces migratrices, comme les tortues marines, fait l'objet d'une attention particulière et croissante. En conséquence, les praticiens, les gestionnaires et les communautés locales appellent à une évolution des pratiques de la conservation des tortues marines vers des approches plus globales et collaboratives, en visant notamment les populations les plus vulnérables et en s'attaquant aux menaces les plus prégnantes pour maximiser l'impact des politiques de préservation.

OBJECTIF

Le projet *Blue Corridors for Turtles* - piloté par le WWF en partenariat avec le groupe d'experts des tortues marines de l'UICN, le SWOT, CLS et l'Université du Queensland - est une initiative qui vise à compiler l'ensemble des données disponibles sur les suivis satellitaires de tortues marines à travers le monde, mais également des données complètes de nidification et de génétique (provenant de ShellBank) pour les sept espèces, afin d'évaluer et de cartographier les migrations transfrontalières, améliorant ainsi notre compréhension des habitats clés et des schémas de déplacement.

En identifiant les habitats critiques (ou *Important Marine Turtles Areas* - IMTAs), et en évaluant les menaces géographiquement réparties, la vision *Blue Corridors for Turtles* vise à :

- Identifier les populations les plus menacées nécessitant une protection urgente
- Fournir des outils et des produits à l'échelle mondiale et régionale pour soutenir les efforts de rétablissement à long terme, notamment à travers la production de nouvelles informations et recommandations de gestion à destination des gouvernements pour qu'ils respectent leurs engagements au titre du cadre mondial pour la biodiversité, y compris l'agenda « 30x30 », le traité sur la haute mer et les objectifs de développement durable.

PLATEAU DES GUYANES

➔ PRÉSERVER LES ESPÈCES MARINES EMBLÉMATIQUES

DESRIPTIF

Les Guyanes – la Guyane, le Suriname et le Guyana – font partie du Plateau des Guyanes, qui est un hotspot de biodiversité d'importance régionale et mondiale. En plus d'héberger la forêt tropicale humide la plus intacte de la planète, la mer y abrite une vie marine incroyablement riche, avec de nombreuses espèces emblématiques, y compris des tortues marines, des dauphins de Guyane, le lamantin d'Amazonie, des raies manta, ainsi que de nombreuses espèces de grands requins et de baleines.

La pêche illégale, principale menace sur les tortues marines

Les trois Guyanes abritent les principales plages de nidification de la tortue luth dans la région des Caraïbes, mais elles sont confrontées à un déclin dramatique de 95 % de la population nicheuse en une vingtaine d'années. La pêche illégale étrangère qui sévit dans l'estuaire du Maroni, le fleuve transfrontalier entre la Guyane et le Suriname et site de ponte historique des tortues luth, représente une pression majeure sur cette partie des eaux territoriales françaises et une des causes principales de ce déclin des grands vertébrés marins. Ce phénomène de pêche illégale menace à la fois l'écosystème marin mais aussi toute l'économie bleue du plateau des Guyanes.

OBJECTIF

PROJET GREAT OCEAN

Financé par l'Agence Française de Développement et le groupe Accor, le projet Guianas Regional Action for a Thriving (GREAT) Ocean vise à préserver les espèces marines emblématiques du plateau continental des Guyanes. Pour atteindre cet objectif, le projet vise à améliorer l'efficacité de la lutte contre la pêche illégale non déclarée et non réglementée, une des plus grandes menaces pour les écosystèmes marins de la région.

Le projet permettra aussi d'appuyer la mobilisation de la société civile pour des actions ciblées en faveur de la conservation des océans, notamment grâce à un programme de Jeunes Ambassadeurs de l'Océan qui portera la voix et les solutions proposées par les jeunes auprès de la société civile et des décideurs.

Dans le cadre de ce projet, une délégation constituée de jeunes ambassadeurs de l'océan, des pêcheurs artisanaux et des représentants des communautés côtières des Guyanes participeront à l'UNOC3 dans l'objectif de visibiliser les enjeux (e.g. pêche illégale) et les solutions (e.g. TED, mobilisation de la société civile et renforcement de la lutte contre la pêche illégale) pour la protection des espèces emblématiques de cette région.

FOCUS ESPÈCES :

➔ DUGONG

DESSCRIPTIF

Le dugong, surnommé « vache marine », est un mammifère marin évoluant dans les mers côtières tropicales et sub tropicales, particulièrement vulnérable face aux pressions humaines. En Nouvelle-Calédonie, ce lointain cousin du lamentein fait face à de nombreuses menaces, telles que le braconnage, les prises accidentelles dans les filets de pêche et la dégradation de son principal habitat de vie, les prairies marines. Aujourd'hui classée « en danger » par l'UICN, la population locale, estimée à 400 individus, nécessite une mobilisation urgente pour éviter son extinction.

OBJECTIF

Le WWF soutient des actions ciblées pour stopper le braconnage avec :

- un objectif zéro braconnage d'ici 2027,
- réduire de 50 % le risque de prise accidentelle et de collision,
- ou encore protéger ses habitats afin d'assurer la survie de cette espèce patrimoniale et emblématique.

400
DUGONGS SONT
RÉPERTORIÉS EN
NOUVELLE-CALÉDONIE

➔ TORTUES

DESSCRIPTIF

Les tortues peuplent nos océans depuis plus de 110 millions d'années. Elles ont côtoyé les dinosaures et survécu à plusieurs crises climatologiques. Pourtant, aujourd'hui, six des sept espèces vivantes sont considérées comme menacées ou gravement menacées.

OBJECTIF

En Nouvelle-Calédonie, le WWF porte un projet ambitieux pour renforcer la protection des sites de ponte des tortues marines, qui accueillent chaque année parmi des plus grandes populations reproductrices à l'échelle du Pacifique Sud.

Ce projet a permis de cartographier les routes migratoires de ces tortues à travers l'ensemble du bassin océanique et à promouvoir une co-gestion régionale avec les pays voisins qui partagent des habitats de vie clés pour ces populations. En impliquant les acteurs locaux et régionaux, l'initiative contribue à protéger les tortues marines, espèces migratrices menacées, et à renforcer la résilience des populations à travers la mise en place d'actions de conservation ciblées sur les zones prioritaires



FOCUS TORTUE LUTH

98 %

DES TORTUES LUTH
DE L'ESTUAIRE DU
MARONI ONT DISPARU

L'estuaire du Maroni était jusque dans les années 2000 le plus grand réservoir pour cette espèce. Les plages mythiques de cet estuaire qui marque la frontière entre la Guyane française et le Suriname : Awala-Yalimapo et Galibi accueillaient alors les pontes de 40 % de la population mondiale. Dès le début des années 2000, le WWF alertait sur la menace principale pesant sur cette espèce dans ce berceau à enjeu majeur pour sa survie : la pêche illégale. En effet, des filets maillants dérivants de plusieurs km de long sont déployés illégalement dans cette zone par des navires en provenance du Suriname et du Guyana. Les tortues luth sont particulièrement vulnérables vis-à-vis de cet engin et il est déjà arrivé de retrouver jusqu'à 12 tortues luth dans un seul filet. Malgré les nombreuses alertes, la lutte contre la pêche illégale dans cette zone n'a jamais été à la hauteur de l'enjeu et **nous constatons aujourd'hui une disparition de 98 % des tortues luth de l'estuaire du Maroni**. Sur la plage d'Awala-Yalimapo, alors qu'elle accueillait en moyenne 5000 pontes par an, il y en a eu 39 en 2024.

POUR EN SAVOIR PLUS

- https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2023-05/Rapport%20Tortue%20Luth_Version%20Finale.pdf
- https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2024-09/Rapport_Scientifique_Peche_INN_VF.pdf

FOCUS TORTUE CAOUANNE

30 %

DES TORTUES CAOUANNES
DU PACIFIQUE SUD
VIENNENT PONDRE
SUR LES PLAGES
CALÉDONIENNES

Une étude originale, réalisée par le WWF en Nouvelle-Calédonie en partenariat avec le centre IRD de Nouméa, **a permis d'identifier une nouvelle zone de ponte majeure pour la tortue caouanne dans le Grand Lagon Sud de la Nouvelle-Calédonie**. Cette large zone lagunaire, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, accueille en effet la plus grande population reproductrice du territoire pour cette espèce. Des centaines de femelles viennent y pondre leurs œufs sur de petits îlots coralliens isolés et largement préservés des perturbations d'origine humaine. Ces informations nous ont permis de largement ré-évaluer l'importance de la Nouvelle-Calédonie pour cette espèce gravement

menacée, puisque **nous estimons aujourd'hui que 30 % des tortues caouannes du Pacifique Sud viennent pondre sur les plages calédoniennes**, et non pas seulement 5 à 10 % comme on le pensait jusqu'ici. Le seul autre pays à accueillir des sites de ponte est l'Australie.

Pour mieux comprendre où et quand cette espèce se reproduit dans le Grand Lagon Sud de l'archipel calédonien, nous avons pu estimer le nombre de femelles venant fréquenter les sites de ponte grâce au suivi des traces laissées par celles-ci dans le sable au cours de missions réalisées tout au long de l'été austral. De plus, nous avons observé que les plages de sable blanc retenaient moins de chaleur que les plages côtières de la Grande Terre. Cette propriété est très intéressante puisque chez les tortues, la détermination du sexe des nouveau-nés est essentiellement influencée par les conditions thermiques retrouvées dans les nids : **plus il fait chaud, et plus on aura de femelles dans un même nid, qui peut compter en moyenne plus de 100 œufs**. Ainsi, nous avons pu mettre en évidence que **les conditions d'incubation retrouvées sur les îlots du Grand Lagon Sud favorisent la naissance de nouveau-nés mâles, alors que l'on estime que 100% des œufs pondus sur les plages côtières donnent naissance à des femelles**. Ce résultat constitue une excellente nouvelle pour les tortues caouannes de Nouvelle-Calédonie, qui trouvent dans la zone de ponte du Grand Lagon Sud un potentiel de résilience essentiel pour leur survie dans un contexte de réchauffement climatique de plus en plus préoccupant.



FOCUS SUR LE BLUE PANDA



DÉDIÉ À LA PROTECTION DE LA MER MÉDITERRANÉE

Le Blue Panda est le voilier ambassadeur du WWF France, dédié à la protection de la mer Méditerranée, l'un des écosystèmes marins les plus riches et les plus menacés au monde. **Depuis 2019, ce ketch de 26 mètres sillonne les côtes méditerranéennes, de la France à la Turquie, en passant par l'Italie, la Grèce, la Croatie et la Tunisie, pour mener des missions scientifiques, sensibiliser le public et mobiliser les acteurs locaux autour des enjeux environnementaux marins.**

Le Blue Panda joue un rôle central dans l'Initiative Marine Méditerranéenne du WWF, un programme régional visant à protéger les écosystèmes marins soumis à de fortes pressions et à promouvoir un développement durable des activités humaines. À bord, des scientifiques, des ONG, des autorités publiques, des communautés locales et des citoyens se réunissent pour observer la biodiversité marine, comprendre les menaces qui pèsent sur elle et travailler ensemble à des solutions de préservation.

En plus de ses missions scientifiques, le Blue Panda organise des activités de sensibilisation, notamment le programme éducatif « Gardiens de la Méditerranée », qui accueille des classes de primaire pour des visites pédagogiques sur la biodiversité marine. Des événements à quai et des sorties en mer sont également organisés pour informer et mobiliser les décideurs et le grand public.

Opérationnel de 6 à 7 mois par an, d'avril à novembre, le Blue Panda est un outil essentiel pour le WWF France dans sa mission de protection de la Méditerranée. Il incarne l'engagement de l'organisation à agir concrètement sur le terrain, en collaboration avec une diversité d'acteurs, pour préserver la richesse et la beauté de la mer Méditerranée pour les générations futures.



LE WWF, L'Océan ET SES PARTENAIRES ÉCONOMIQUES

Le WWF France s'appuie sur des partenariats solides avec les entreprises pour faire avancer la protection des océans. Conscient que la transition écologique ne peut se faire sans le secteur privé, le WWF collabore avec de nombreux acteurs économiques afin de réduire leur empreinte écologique et de contribuer à la préservation des écosystèmes marins.

Ces collaborations s'articulent autour de deux leviers complémentaires, qui sont au cœur de l'approche partenariale du WWF avec le monde économique :

LA COOPÉRATION TECHNIQUE, qui permet d'accompagner les entreprises dans la transformation de leurs activités. Sur la thématique de la protection des océans, cela inclut notamment l'amélioration de la durabilité des chaînes d'approvisionnement en produits de la mer, la lutte contre la surexploitation, la protection des habitats marins sensibles et la réduction des impacts sur les espèces menacées. Des entreprises telles que **Le Guide Michelin, Sysco et Sodexo soutiennent l'appel du WWF** en faveur d'une action réglementaire de l'Union européenne pour la protection des tortues marines menacées, notamment par l'adoption de dispositifs d'exclusion des tortues à bord des chalutiers crevettiers, afin de réduire les prises accessoires.

LE MÉCÉNAT, qui permet de financer directement des projets de conservation concrets menés par le WWF sur le terrain. Des entreprises comme **ATOS, Melvita, Fontaine Pajot, la Fondation Carrefour, Accor / Novotel**, ainsi que plusieurs membres du [club Entreprendre Pour la Planète \(EPP\)](#), **soutiennent activement des initiatives telles que :**

- la protection des herbiers de posidonie en Méditerranée ,
- le suivi et la protection des tortues marines en Guyane et Nouvelle-Calédonie ,
- la lutte contre les filets de pêche fantômes et le soutien à la mission du voilier Blue Panda.

Ces partenariats peuvent aussi s'inscrire dans une logique d'alignement avec les cadres internationaux comme le Cadre mondial pour la biodiversité de Kunming-Montréal ou encore les Science-Based Targets for Nature (SBTN). Ce dernier permet notamment aux entreprises de fixer des objectifs basés sur la science pour éviter la surexploitation, protéger les habitats marins structurels (récifs, herbiers) et limiter les impacts sur les espèces marines menacées.

➔ **UN EXEMPLE EMBLÉMATIQUE** de cette double approche est **le partenariat entre le WWF France et Accor / Novotel**, lancé en 2024 et centré sur l'océan. Il combine transformation des chaînes d'approvisionnement en produits de la mer, sensibilisation des clients et collaborateurs, plaidoyer politique, et soutien financier à cinq projets phares du WWF dans le monde.

Les entreprises partenaires démontrent ainsi qu'un engagement fort pour l'océan est non seulement compatible avec un modèle économique viable, mais constitue aussi un levier clé pour répondre aux défis climatiques et de biodiversité.

**NOTRE MISSION CONSISTE
À STOPPER LA DÉGRADATION
DE L'ENVIRONNEMENT
DANS LE MONDE ET
À CONSTRUIRE UN AVENIR
OÙ LES HOMMES VIVENT EN
HARMONIE AVEC LA NATURE.**



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

ensemble, nous sommes la solution. www.wwf.fr